

Le Cabinet ACDL Expertise vous informe :

## Compte de résultat, bilan : des outils essentiels



**Identifier ses faiblesses, se comparer à la concurrence, juger de l'évolution de sa société : les finalités du bilan et du compte de résultat sont nombreuses. Focus sur ces documents indispensables au dirigeant.**

Obligatoire, l'établissement du [bilan](#) et du compte de résultat fournit au chef d'entreprise de précieux outils pour éclairer ses décisions de gestion. « *Le bilan est une photographie de l'entreprise qui présente tout ce qu'elle possède, l'actif, et tout ce qu'elle doit, le passif, à un moment donné* », explique Frédéric Tritz, du cabinet Franiatte, membre du groupement France Défi.

Il se présente de haut en bas, déroulant les actifs et passifs du long terme vers le court terme. « *Le compte de résultat lui, est l'équivalent d'un film qui retrace sur une période donnée tout ce qui est entré et sorti de l'entreprise* », complète l'expert-comptable. Il met en regard ses charges, les dépenses, et ses produits, les ressources, structurés en trois parties : ceux qui se rapportent à l'exploitation, les aspects financiers et les éléments exceptionnels.

### Compte de résultat : un outil de pilotage

Ce document permet de comprendre comment se construit le résultat de l'entreprise et d'identifier ses éventuelles faiblesses. « *Il est la base de calcul des seuils intermédiaires de gestion* », souligne Frédéric Tritz. On peut ainsi calculer la marge commerciale, qui est le premier ratio financier d'exploitation à analyser ou le ratio résultat sur chiffre d'affaires, qui démontre la [rentabilité](#) de l'entreprise.

Le bilan apporte aussi des indications stratégiques : en cas de stocks important à son actif, il peut être judicieux de s'interroger sur l'adéquation entre ses produits et le marché ou sur la nécessité de travailler à flux tendu pour ne pas mobiliser trop de trésorerie. Si les créances clients sont importantes, ce peut être le signe qu'il faut renforcer les relances ou revoir ses [conditions de paiements](#).

### Informations financières

Le bilan renseigne également sur le taux d'endettement et le montant des capitaux propres de l'entreprise. « *C'est un point important que vont surveiller les banquiers, parce qu'il démontre la solidité financière de l'entreprise. Les capitaux propres doivent représenter plus de la moitié de son capital* », souligne le spécialiste.

Le bilan présente également un élément essentiel : la trésorerie. A l'actif si elle est positive, ou au passif si elle est négative. Elle témoigne de la capacité à tenir le coup en cas d'imprévu : c'est la puissance de l'entreprise.

### Instrument de comparaison

Avec le compte de résultat, les experts-comptables fournissent généralement des éléments pour comparer les performances de l'entreprise à celles d'autres structures exerçant la même activité.

De quoi se situer par rapport à la concurrence « *On va par exemple comparer la marge commerciale et le ratio masse salariale sur chiffre d'affaires avec ceux d'autres entreprises du secteur* », explique Frédéric Tritz.

### Indicateurs de suivi

Comparant au minimum deux années d'exercice, le compte de résultat reflète aussi l'évolution de l'entreprise. « *Lorsque l'historique montre une augmentation des frais généraux, cela peut permettre d'identifier des sources d'économies par exemple en renégociant des contrats d'assurances ou de téléphone* », détaille l'expert-comptable.

Son analyse permet aussi d'identifier les indicateurs à suivre plus régulièrement. « *On peut ensuite établir un tableau de bord avec par exemple l'évolution du chiffre d'affaires, de la marge et de la masse salariale, que l'on va surveiller à minima tous les mois* », conseille Frédéric Tritz. Un bon moyen d'éviter les dérapages et de vérifier l'efficacité de sa stratégie.

Par Marion Perrier, Accroche-press' pour France Défi  
jeudi 13 juillet 2017 08h33

**Les collaborateurs du cabinet se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

Votre expert-comptable : Guillaume GAHIDE 03.27.62.18.11 / ggahide@acdl.fr